

**ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

**CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES**

REGION DE MEKNÈS-TAFILALET

SERIE REGIONALE

DIRECTION REGIONALE DE MEKNÈS-TAFILALET

2006

SOMMAIRE



INTRODUCTION	5
CHAPITRE I- LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION 7	
I.1 Répartition spatiale et accroissement démographique	9
I.2 Structure par âge et sexe	13
I.3 Statut matrimonial	17
I.4 Fécondité	22
CHAPITRE II- LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION.....	25
II-1 Aptitude à lire et à écrire	27
II.2 Scolarisation.....	30
CHAPITRE III- L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE.....	33
III-1 Participation à l'activité économique	35
III-2- Situation dans la profession	37
CHAPITRE IV- LES MÉNAGES ET CONDITIONS D'HABITATION.....	39
IV.1- Ménages et chefs de ménage.....	41
IV.1.1 Effectif et taille des ménages	41
IV.1.2 Caractéristiques des chefs de ménages	42
IV.2- Conditions d'habitation des ménages.....	45
IV.2.1 Type de logement.....	45
IV.2.2 Ancienneté des logements.....	46
IV.2.3 Statut d'occupation	47
IV.2.4 Occupation des logements	48
IV.2.5 Equipements des logements	49
IV.2.6 Mode d'approvisionnement en eau potable et d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution	51
IV.2.7 Mode d'évacuation des eaux usées	52
Tableaux annexes	55

INTRODUCTION



Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 est le cinquième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2004 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- L'introduction pour la première fois de supports cartographiques qui répondent aux exigences pressantes du système d'information géographique «SIG»;
- L'adoption de questionnaires performants portant des champs qui facilitent une exploitation informatique très rapide. Cette dernière a permis, en effet de disposer d'un flux très important d'informations statistiques notamment la population légale en un temps record non atteint aux recensements précédents;
- Le recours aux nouvelles techniques de «La lecture automatique des données» donnant lieu à un dépouillement et une exploitation exhaustifs des différents supports de collecte d'une part et la diffusion rapide des résultats du recensement d'autre part.

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2004, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui représente la première publication au niveau régional, explicite en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés aux résultats obtenus lors des recensements précédents, dans le souci de faire ressortir les tendances de la population marocaine sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- Les niveaux d'activité et l'emploi;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

LES CARACTERISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION



I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la région, à son rythme d'évolution ainsi qu'au phénomène d'urbanisation¹ au niveau régional entre 1994 et 2004.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

La région de Meknès-Tafilalet regroupe la préfecture de Meknès et les provinces d'El Hajeb, Ifrane, Khénifra et Errachidia. Sa population légale s'est établie au premier septembre 2004 à deux millions cent quarante et un mille cinq cent vingt sept habitants (2.141.527). Soit 7,2% de la population légale du Royaume contre 7,3% en 1994. Ce qui se traduit en 46.227 personnes de moins au bout de dix ans, par rapport à ce qu'elle sera la population totale régionale en appliquant le taux d'accroissement constaté au niveau national.

Tab1: Evolution de la population de la région de Meknès-Tafilalet (M-T) par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Région	965 682	938 108	1 903 790	1 202 487	939 040	2 141 527
Nation	13 407 835	12 665 882	26 073 717	16 463 634	13 428 074	29 891 708
Région/ Nation (%)	7,2	7,4	7,3	7,3	7,0	7,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Par milieu de résidence, la population urbaine s'est élevée à 1.202.487 habitants, soit environ 7,3% de la population urbaine nationale. La population rurale, quant à elle, s'est établie à 939.040 habitants, soit 7% de la population rurale nationale.

Toutefois, il est à signaler que durant la période intercensitaire, la part de la population rurale régionale a connu une baisse de 0,4 points, en passant de 7,4% à 7%. Par contre le milieu urbain a vu sa part augmenter de 0,1 points (de 7,2% à 7,3%).

I.1.1.1 Evolution de la population par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population (en%) par sexe en 1994 et en 2004

¹ L'urbanisation comprend aussi les agglomérations rurales classées en centres urbains à la veille du RGPH.

Tab2: Répartition (en %) de la population par sexe

Désignation	1994		2004	
	M	F	M	F
Région	49,9	50,1	49,1	50,9
Nation	49,7	50,3	49,3	50,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus montrent que la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,7% contre 49,3%) qu'au niveau régional (50,9% contre 49,1%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 1994-2004, la proportion des femmes, au niveau régional, a connu une légère augmentation (0,8 points) en passant de 50,1% à 50,9% au détriment des hommes qui ont vu leur part diminuer de 0,8 points.

I.1.2. Phénomène d'urbanisation par province et préfecture

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 1994-2004.

Tab3: Taux d'Urbanisation (%) par province et préfecture (1994-2004)

Province ou Préfecture	Taux d'urbanisation (%)	
	1994	2004
Meknès	76,4	80,0
El Hajeb	36,0	42,7
Errachidia	29,7	35,1
Ifrane	47,8	51,5
Khénifra	47,1	52,8
Région	50,7	56,2
Nation	51,4	55,1

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation au niveau régional a dépassé celui enregistré au niveau national (56,2% contre 55,1%), contrairement à ce qui a été constaté en 1994, soit 50,7% contre 51,4%.

En s'intéressant aux provinces les résultats démasquent une forte disparité. En effet le taux d'urbanisation oscille entre 35,1% au niveau de la province d'Errachidia et 80% au niveau de la préfecture de Meknès.

I.1.3. Rythme différencié de l'évolution de la population des provinces et préfectures

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit :



I.1.3.1. Evolution de la population par province et préfecture et par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous met en relief la population de la région Meknès-Tafilalet et de ses quatre provinces et préfecture en 1994 et en 2004.

Tab4: Répartition de la population de la région de M-T par province et préfecture et par milieu de résidence

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Meknès	465 124	143 317	608 441	570 991	142 618	713 609
El Hajeb	65 047	115 447	180 494	92 344	124 044	216 388
Errachidia	155 280	366 837	522 117	195 440	361 172	556 612
Ifrane	61 063	66 614	127 677	73 782	69 598	143 380
Khénifra	219 168	245 893	465 061	269 930	241 608	511 538
Région	965682	938108	1903790	1202487	939040	2141527
Nation	13407835	12665882	26073717	16463634	13428074	29891708

Source : RGPH 1994 et 2004

La population totale de la région, qui est passée de 1.903.790 à 2.141.527 habitants, a enregistré au cours de la période intercensitaire (1994/2004), une croissance globale de 237.737 personnes, soit 23.774 habitants de plus annuellement.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 965.682 personnes en 1994 à 1.202.487 en 2004, soit une croissance globale de 236.805 personnes contre 932 seulement en milieu rural.

Ainsi, 99,6% des 237.737 personnes de plus qu'a connues la région au premier septembre 2004 sont des citadins.

I.1.3.2. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par les taux d'accroissement globaux enregistrés depuis 1982 dans les provinces et la préfecture de la région de Meknès-Tafilalet.

Tab5 : Taux d'accroissement globaux de la population de la région par milieu de résidence (82/94 – 94/2004)

	82/94			94/2004			en %
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Meknès	31,8	4,5	24,1	22,8	-0,5	17,3	
El Hajeb	96,6	11,2	31,8	42,0	7,5	19,9	
Errachidia	139,9	2,9	24,0	25,9	-1,5	6,6	
Ifrane	37,1	19,6	27,4	20,8	4,5	12,3	
Khénifra	67,5	5,6	27,9	23,2	-1,7	10,0	
Région	54,2	5,9	25,9	24,5	0,1	12,5	
Nation	53,8	8,2	27,7	22,6	6,2	14,6	

Source : RGPH 1994 et 2004

En terme d'accroissement démographique global, la population régionale a enregistré entre les deux recensements 1994 et 2004 un taux de 12,5% contre 14,6% au niveau national, alors qu'ils étaient respectivement de 25,9 et 27,7 pour la période 1982-1994.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain, soit 24,5% contre 0,1% seulement en milieu rural.

I.1.3.3. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne les niveaux des taux d'accroissement démographique annuel moyen pour les provinces et la préfecture de la région de Meknès-Tafilalet.

Tab6: Taux d'accroissement annuels moyens de la population de la région par milieu de résidence (82/94 et 94/2004)

	82/94			94/2004			en %
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Meknès	2,3	0,4	1,8	2,1	0,0	1,6	
El Hajeb	5,9	0,8	2,3	3,6	0,7	1,8	
Errachidia	7,6	0,2	1,8	2,3	-0,2	0,6	
Ifrane	2,7	1,5	2,0	1,9	0,4	1,2	
Khénifra	4,4	0,5	2,1	2,1	-0,2	1,0	
Région	3,7	0,5	1,9	2,2	0,0	1,2	
Nation	3,6	0,6	2,0	2,1	0,6	1,4	

Source : RGPH 1994 et 2004

Calculé pour les deux périodes intercensitaires 1982-1994 et 1994 -2004, le taux d'accroissement annuel moyen de la population régionale a enregistré une baisse substantielle de 0,7 points en passant de 1,9% à 1,2% contre une baisse de 0,6 au niveau national (de 2,0 à 1,4%).



Par milieu de résidence le taux d'accroissement est de 2,2% en milieu urbain contre une quasi stagnation en milieu rural.

1.1.3.4. Structure de la population régionale (Poids démographique)

Le tableau ci-après illustre la répartition (%) de la population de la région par province et préfecture et par milieu de résidence en 1994 et 2004.

Tab 7: Répartition (%) de la population de la région par province et préfecture et par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Meknès	48,2	15,3	32,0	47,5	15,2	33,3
El Hajeb	6,7	12,3	9,5	7,7	13,2	10,1
Errachidia	16,1	39,1	27,4	16,3	38,5	26,0
Ifrane	6,3	7,1	6,7	6,1	7,4	6,7
Khénifra	22,7	26,2	24,4	22,5	25,7	23,9
Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Il découle du tableau ci-dessus que la préfecture de Meknès occupe la première place avec 33,3% de la population totale régionale contre 32% en 1994, suivie par Errachidia et Khénifra, qui occupent une place intermédiaire avec respectivement 26% et 23,9 % contre 27,4% et 24,4% en 1994 et enfin la province d'El Hajeb et celle d'Ifrane qui viennent en dernier lieu, avec respectivement 10,1% et 6,7% contre 9,5% et 6,7% en 1994.

Pour la population urbaine, la préfecture de Meknès occupe une place prépondérante avec 47,5% de la population urbaine de la région, suivi par les provinces de Khénifra et d'Errachidia avec respectivement 22,5% et 16,3% et enfin la province d'El Hajeb et celle d'Ifrane avec respectivement 7,7% et 6,1%.

1.2. Structure par âge et sexe de la population

Ce paragraphe traite la répartition de la population régionale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

1.2.1. Répartition de la population régionale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 8 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2004 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tab 8: Répartition de la population de la région de M-Tselon les groupes d'âge et le sexe au RGPH 2004

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	M	F	Total	M	F	Total
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 04	101 183	98 178	199 361	4,8	4,6	9,4
05 - 09	107 542	103 682	211 224	5,1	4,9	9,9
10 - 14	119 479	115 126	234 605	5,6	5,4	11,0
15 - 19	113 289	112 830	226 119	5,3	5,3	10,6
20 - 24	101 457	110 251	211 708	4,8	5,2	10,0
25 - 29	84 898	94 488	179 386	4,0	4,4	8,4
30 - 34	75 378	83 690	159 068	3,5	3,9	7,5
35 - 39	64 556	73 109	137 665	3,0	3,4	6,5
40 - 44	63 665	70 740	134 405	3,0	3,3	6,3
45 - 49	52 707	52 311	105 018	2,5	2,5	4,9
50 - 54	43 881	45 138	89 019	2,1	2,1	4,2
55 - 59	26 545	29 027	55 572	1,2	1,4	2,6
60 - 64	26 937	31 726	58 663	1,3	1,5	2,8
65 - 69	20 499	19 985	40 484	1,0	0,9	1,9
70 - 74	19 125	19 987	39 112	0,9	0,9	1,8
75 et +	21 994	20 868	42 862	1,0	1,0	2,0
ND	624	713	1 337	-	-	0,1
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	328 204	316 986	645 190	31,5	29,3	30,3
15 - 59	626 376	671 584	1 297 960	60,0	62,1	61,1
60 et +	88 555	92 566	181 121	8,5	8,6	8,5
ND	624	713	1 337	0,1	0,1	0,1
Total	1 043 759	1 081 849	2 125 608	100,1	100,1	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Le tableau montre que près de 1/5 de la population régionale est âgée de moins de 9 ans.

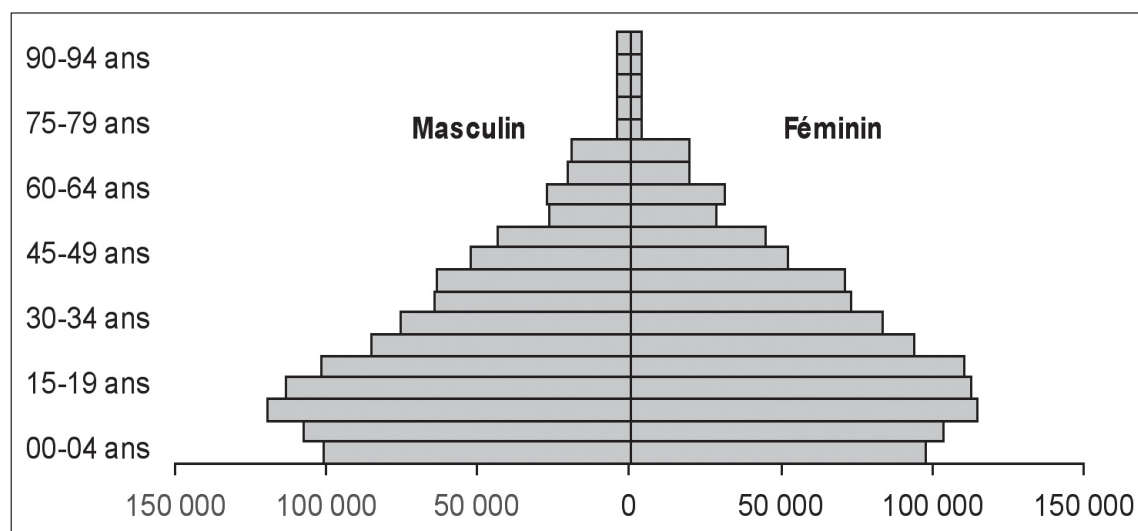
Quant à la population de la tranche d'âge 10-24 ans, elle représente 31,6% de la région.

Par ailleurs, la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus) constitue 8,5% de l'ensemble de la population régionale contre respectivement 30,3% et 61,1% pour les groupes d'âges 0-14 et 15-59 ans.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.



Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Meknès-Tafilalet au RGPH 2004



Une lecture succincte de la pyramide des âges révèle un rétrécissement de la base et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans. Ce qui pourrait augurer d'un vieillissement de la population à moyen terme.

Ce phénomène s'inscrit dans le cadre des mutations démographiques profondes que connaît la population de notre pays depuis les années 60. C'est un phénomène qui a été amorcé sous l'effet de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural.

1.2.2. Rapport de masculinité²

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tab9 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Région	98,0	101,2	99,6	94,0	99,7	96,5
Nation	98,6	99,4	99,0	96,4	98,4	97,3

Source : RGPH 1994 et 2004

Les résultats du RGPH 2004 montrent que le rapport de masculinité est passé de 99,6 en 1994 à 96,5 en 2004. Ce rapport reste relativement inférieur à celui enregistré au niveau national (97,3), contrairement à ce qui a été constaté en 1994, soit 99,6 contre 99 seulement.

² Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Par milieu de résidence, il y a une prédominance des effectifs de femmes en milieu urbain, soit 94 hommes pour 100 femmes contre 96,4 au niveau national et un quasi équilibre entre les deux sexes en milieu rural, 99,7 contre 98,4 au niveau national.

Tab 10: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges (2004)

	00-14	15-59	60 et +	Total
Région	103,5	93,3	95,7	96,5
Maroc	103,4	95,2	91,1	97,3

Source : RGPH 2004

Au niveau régional, le rapport de masculinité est favorable aux hommes pour le groupe d'âge 0-14 ans, avec 103 hommes pour 100 femmes. Le même rapport a été enregistré au niveau national.

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de 93,3 et 95,7 contre 95,2 et 91,1 au niveau national.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge

Le tableau suivant résume la structure de la population régionale par groupe fonctionnel d'âge (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 11: Répartition (%) de la population selon les groupes fonctionnels d'âge et le milieu de résidence (2004)

Groupes fonctionnels d'âge	Urbain	Rural	Total
0-6 (âge préscolaire)	12,4	14,6	13,4
7-12 (âge scolaire)	11,8	13,4	12,5
15-59 (âge d'activité)	63,3	58,2	61,1
60 et + (troisième âge)	8,2	8,9	8,5

Source : RGPH 2004

L'étude de la structure par groupe fonctionnel d'âge de la population régionale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'est établie à 13,4%.

Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 12,4% en milieu urbain et 14,6% en milieu rural.



Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 12,5% (265 mille enfants), 11,8% en milieu urbain contre 13,4% en milieu rural.

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part a progressé, en passant de 56,6% en 1994 à 61,1% (1 297 960 habitants) en 2004. Cette évolution a touché les deux milieux, soit 3,1 points de plus en milieu urbain et 5,5 points de plus en milieu rural.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60ans et plus) sa proportion s'est accrue de 1,2 points en passant de 7,3% en 1994 à 8,5% en 2004.

I.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement : marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au

Tab 12: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (1994-2004)

	Sexe	1994				2004			
		Célibat	Mariés	Divorcés	veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	veufs
Région	M	44,4	53,3	1,3	1,1	44,3	53,8	1,0	1,0
	F	28,9	55,8	4,9	10,5	31,1	53,7	4,6	10,5
	T	36,4	54,6	3,1	5,9	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	M	45,4	52,8	0,8	1	45,7	52,7	0,7	0,9
	F	31,9	54,8	3,3	10	34	52,8	3,1	10,1
	T	38,5	53,8	2,1	5,6	39,7	52,7	2,0	5,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau régional, la proportion des personnes mariées est de 53,8%, celle des célibataires 37,5% et celle des désunis 8,8%. Ces proportions sont respectivement de 52,7% , 39,7% et 7,6% au niveau national.

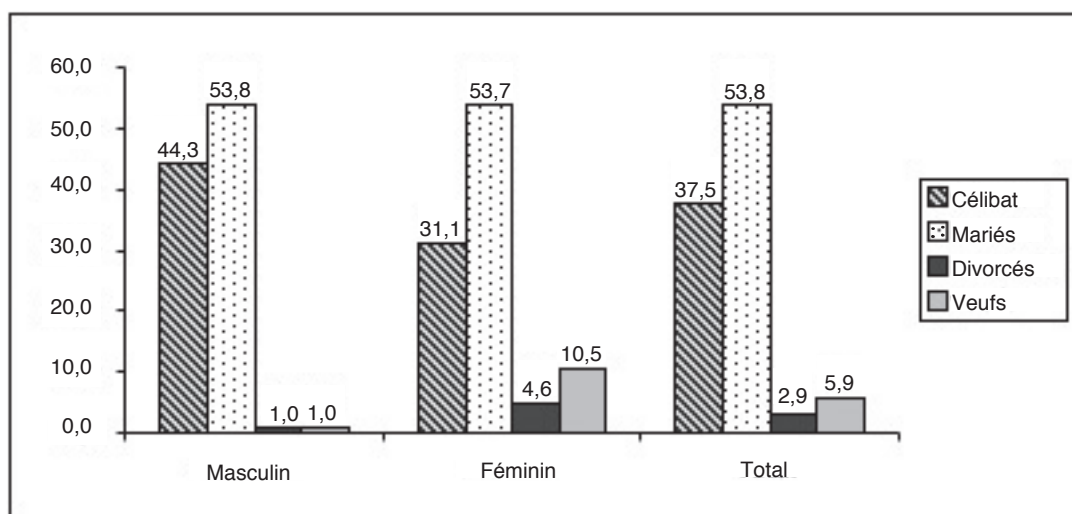
Entre 1994 et 2004, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 54,6% à 53,8% et de 36,4% à 37,5%.

Quant aux proportions des divorcés et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Par sexe et en 2004, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (44,3%) que chez les femmes (31,1%). Celle des mariés s'équilibre pour les deux sexes (53,8% pour les hommes et 53,7% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des

unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,5% des veuves et 4,6% des divorcées) que les hommes (1% des veufs et 1% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 2 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (2004)



Tab 13: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (2004)

Etat matrimonial	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Célibataires	38,7	35,8	37,5	41,0	37,9	39,7
Mariés	52,0	56,1	53,8	50,9	55,2	52,8
Divorcés	3,1	2,5	2,9	2,4	1,3	2,0
veufs	6,1	5,6	5,9	5,6	5,6	5,6

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu urbain, 38,7% pour la région et 41% au niveau national contre 35,8% pour le rural de la région et 37,9% pour le national.

I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial

La répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial en 2004 est résumée dans le tableau suivant.



Tab 14 : Répartition (%) proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial (2004)

Groupes d'âge	sexe	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
15-19	Masculin	99,2	0,8	0,0	0,0	100,0
	Féminin	86,9	12,3	0,7	0,1	100,0
	Total	93,1	6,5	0,4	0,0	100,0
20-24	Masculin	91,0	8,6	0,3	0,0	100,0
	Féminin	56,3	40,4	3,0	0,3	100,0
	Total	72,9	25,2	1,7	0,2	100,0
25-29	Masculin	66,0	33,1	0,9	0,1	100,0
	Féminin	36,2	58,1	5,0	0,7	100,0
	Total	50,3	46,2	3,1	0,4	100,0
30-34	Masculin	38,9	59,6	1,4	0,1	100,0
	Féminin	24,2	68,0	6,4	1,5	100,0
	Total	31,1	64,0	4,0	0,8	100,0
35-39	Masculin	20,7	77,5	1,6	0,2	100,0
	Féminin	15,4	75,1	6,7	2,9	100,0
	Total	17,9	76,2	4,3	1,6	100,0
40-44	Masculin	10,6	87,6	1,5	0,3	100,0
	Féminin	9,1	77,9	7,0	6,0	100,0
	Total	9,8	82,5	4,4	3,3	100,0
45-49	Masculin	5,0	92,9	1,6	0,5	100,0
	Féminin	5,4	77,2	7,0	10,5	100,0
	Total	5,2	85,1	4,3	5,5	100,0
50-54	Masculin	3,0	94,8	1,4	0,8	100,0
	Féminin	2,8	72,7	6,2	18,4	100,0
	Total	2,9	83,6	3,8	9,7	100,0
55-59	Masculin	1,9	95,6	1,3	1,2	100,0
	Féminin	1,4	68,1	4,8	25,7	100,0
	Total	1,7	81,3	3,1	14,0	100,0
60-64	Masculin	1,7	94,8	1,2	2,3	100,0
	Féminin	0,8	56,9	4,1	38,2	100,0
	Total	1,2	74,3	2,8	21,7	100,0
65-69	Masculin	1,2	94,0	1,1	3,7	100,0
	Féminin	0,8	48,3	3,4	47,5	100,0
	Total	1,0	71,4	2,2	25,3	100,0
70-74	Masculin	1,7	90,9	1,2	6,1	100,0
	Féminin	0,9	31,3	3,7	64,2	100,0
	Total	1,3	60,4	2,5	35,8	100,0
75 et plus	Masculin	3,3	81,7	1,5	13,4	100,0
	Féminin	2,4	15,9	3,4	88,3	100,0
	Total	2,8	49,7	2,4	45,0	100,0

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus montre que les proportions des célibataires baissent avec l'âge, à un rythme qui diffère selon les deux sexes.

Parallèlement, les proportions des personnes mariées des deux sexes enregistrent une hausse continue jusqu'à 55-59 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à baisser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves.

1.3.3. Taux de célibat à 50 ans³ selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab15: Taux de célibat à 55 ans au niveau régional selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,5	1,7	2,1	2,9	1,8	2,5
Féminin	0,7	0,3	0,5	2,8	1,2	2,1
Total	1,5	1,0	1,3	2,9	1,5	2,3

Source : RGPH 2004

Au niveau régional, l'intensité de ce phénomène a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 1,3% en 1994 à 2,3% en 2004.

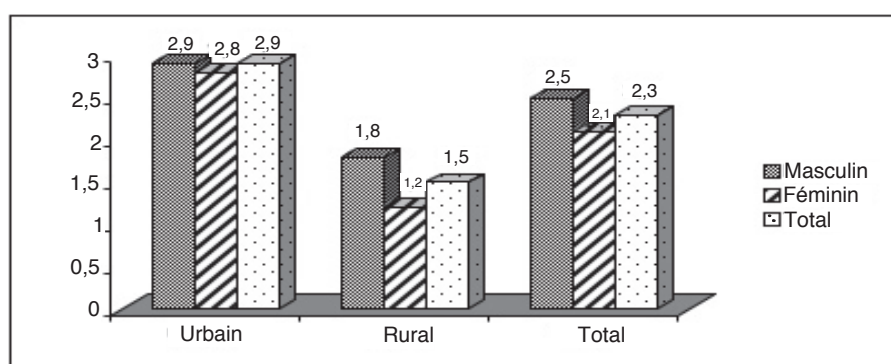
Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes.

Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 1,5% en milieu rural contre 2,9% en milieu urbain.

Par sexe, le taux de célibat des hommes dépasse celui des femmes, soit 2,5% contre 2,1%.

Ainsi, il faut signaler que le taux de célibat au niveau régional est inférieur à celui enregistré au niveau national (2,3% contre 3%).

Figure 3: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la région au RGPH 2004 selon le sexe et le milieu de résidence



3 Il s'agit ici approximativement du célibat définitif.



I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1er mariage est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année du recensement. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab16 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

	Sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Région	Masculin	30,4	27,6	29,1	32,0	29,1	30,8
	Féminin	25,5	22,8	24,2	26,4	24,3	25,6
	Total	27,9	25,2	26,5	29,1	26,8	28,1
Nation	Masculin	31,2	28,3	30,0	32,2	29,5	31,2
	Féminin	26,9	24,2	25,8	27,1	25,5	26,3
	Total	29,0	26,2	27,8	29,5	27,5	28,7

Source : RGPH 1994 et 2004

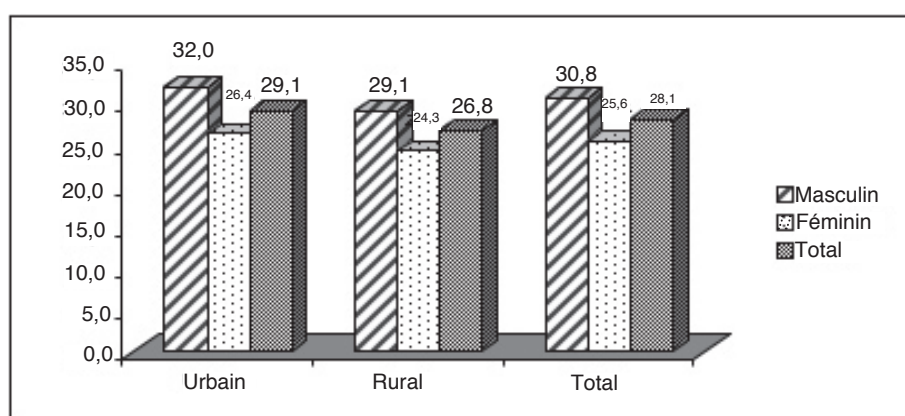
Au niveau régional, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 26,5 ans à 28,1 ans. Ces taux restent relativement inférieurs à ceux enregistrés au niveau national, soit respectivement 27,8 et 28,7 ans.

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2004 dévoile des disparités entre les milieux de résidence et le sexe.

Ainsi, les ruraux par rapport aux citadins se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 26,8 et 29,1 ans contre 27,5 et 29,5 ans au niveau national.

Cependant, par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 25,6 contre 30,8 ans (un écart de 5,2 ans) au niveau régional et 26,3 contre 31,2 ans au niveau national.

Figure 4: Age moyen au premier mariage des habitants de la région en 2004 selon le milieu de résidence et le sexe



I.4. FÉCONDITÉ

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde.

Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

Tab17 : Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF⁴ selon le milieu de résidence (1994-2004)

Groupes d'âges	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19	25,3	39,8	32,8	11,8	24,2	17,5
20-24	92,8	147,0	117,1	77,0	120,2	96,4
25-29	122,8	174,2	144,3	104,1	141,3	119,9
30-34	115,5	174,3	140,0	99,8	135,6	113,7
35-39	90,3	138,8	110,4	67,0	95,0	77,0
35-39	38,4	79,8	57,0	26,0	44,4	32,7
45-49	12,7	38,9	25,3	7,6	15,8	10,7
ISF Régional	2,5	4,0	3,1	2,0	2,9	2,3
ISF National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 1994 et 2004

Au niveau régional, l'indice synthétique de fécondité a été en 2004, de 2,3 contre 2,5 au niveau national.

Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,9 enfants en milieu rural contre 2 seulement en milieu urbain.

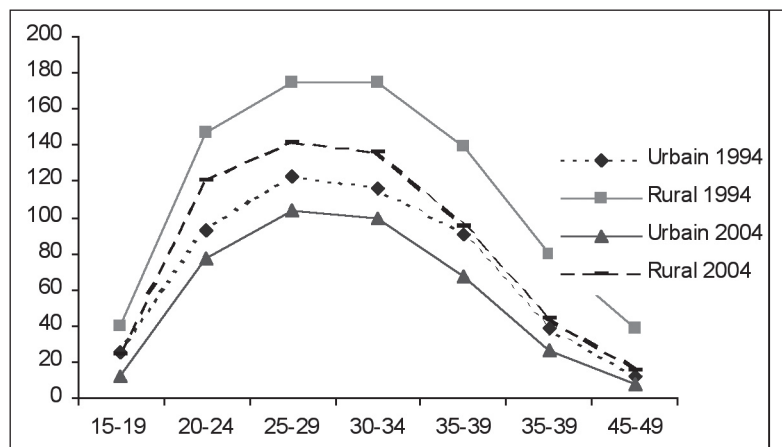
Autrement dit, cet indice a diminué 2 fois plus en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 1,1 (de 4,0 à 2,9) contre 0,5 points (de 2,5 à 2,0).

Comparé aux données du RGPH 1994, cet indice a enregistré une baisse similaire à celle constatée au niveau national, soit 0,8 points.

⁴ C'est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.



Figure 5: Taux de fécondité des femmes de la région selon le milieu de résidence (RGPH de 1994 et 2004)



CHAPITRE II

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION



II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. APTITUDE À LIRE ET À ÉCRIRE

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁵ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab18 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

Milieu	Sexe	Région		Nation	
		1994	2004	1994	2004
Urbain	Masculin	24,5	19,2	25,0	18,8
	Féminin	50,4	41,7	49,0	39,5
	Total	37,9	30,9	37,0	29,4
Rural	Masculin	54,9	43,4	61,0	46,0
	Féminin	84,0	69,9	89,0	74,5
	Total	69,4	56,7	75,0	60,5
Total	Masculin	39,4	29,8	41,0	30,8
	Féminin	66,1	53,6	67,0	54,7
	Total	53,0	42,0	55,0	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004

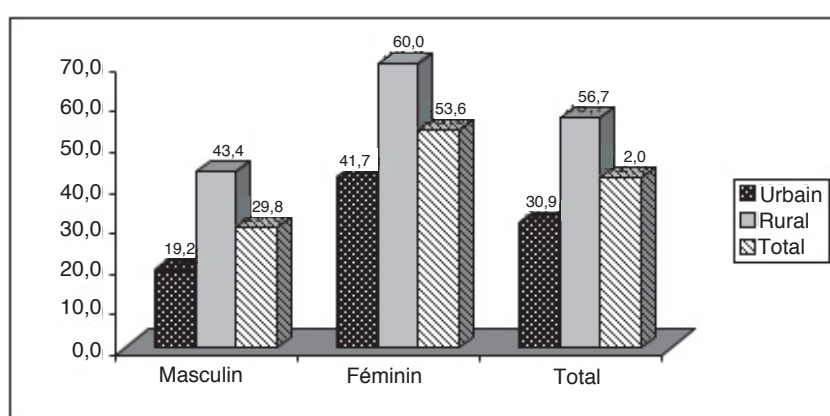
D'après les données du RGPH 2004, 721 050 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la région de Meknès-Tafilet, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 42,0%, contre 53,0% en 1994. Une baisse de l'ordre de 11 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A signaler toutefois, que ce phénomène reste encore le fait de 43,0% de la population étudiée au niveau du Royaume.

⁵ Définition adoptée par le RGPH.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 56,7% contre 30,9% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 41,7% pour les femmes contre 19,2% chez les hommes en milieu urbain et de 69,9% (pour les femmes) contre 43,4% chez les hommes ruraux.

Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la région selon le sexe et le milieu de résidence (RGPH de 2004)



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab19 : Taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	22,1	40,3	31,1	7,9	14,6	11,2
15-24	24,5	50,6	37,6	17,1	34,7	26,1
25-34	35,7	67,7	52,5	24,5	51,1	38,5
35-49	45,8	80,1	63,7	36,2	69,4	53,5
50 et +	77,1	97,6	87,4	61,6	89,9	76,1
Région	39,4	66,1	53,0	29,8	53,6	42,0
Nation	41,0	67,0	55,0	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de plus de 50 ans, soit 76,1% au niveau régional et 74,3% au niveau national.



L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (1994/2004) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges, notamment pour 10-14 ans et 25-34 ans, avec respectivement 20 et 14 points.

Il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté le groupe 50 ans et plus), le taux d'analphabétisme est presque deux fois plus élevé chez les filles que chez les garçons.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux régional et national sont données par le tableau ci-après.

Tab 20 : Répartition de la population (en%) selon les Langues lues et écrites et le sexe (2004)

Langues lues et écrites	Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	29,8	53,6	42,0	30,8	54,7	43,0
Arabe	18,1	12,6	15,3	22,2	12,6	17,3
Arabe et français	39,7	26,2	32,8	35,9	24,9	30,3
Autres	12,3	7,6	9,9	11,1	7,9	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau régional, 32,8% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 15,3% lisent et écrivent l'arabe seulement et 9,9% lisent et écrivent d'autres langues.

Quant au niveau national, ces proportions sont respectivement de 30,3%, 17,3% et 9,4%.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau régional que pour le niveau national.

Au niveau de la région de Meknès-Tafilalet, 18,1% des hommes contre 12,6% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 39,7% contre 26,2% lisent et écrivent l'arabe et le français et 12,3% contre 7,6% des femmes lisent et écrivent d'autres langues.

II.1.3.1. Langues locales utilisées

Le recensement de 2004 s'est intéressé aux différentes langues locales utilisées par les populations. Le tableau ci-dessous en donne les résultats obtenus.

Tab 21 : Répartition de la population (en%) selon la Langue locale utilisée et le sexe (2004)

Langues locales	Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Arabe seule	53,6	53,3	53,5	71,8	71,6	71,7
Amazigh	46,4	46,7	46,5	28,2	28,4	28,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En ce qui concerne l'utilisation de la langue amazighe, le tableau ci-dessus montre que 46,5% de la population régionale utilise la langue amazighe (Tachalhit, Tarifit et Tamazighte) dans leur vie quotidienne contre 28,3% seulement au niveau national.

II.2. Scolarisation

Le niveau culturel de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

C'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 8 à 13 ans, soit 7-12 ans au début de l'année scolaire 2003-2004 à l'effectif des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (8 à 13 ans).

Tab 22 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	92,3	77,1	85,1
féminin	91,6	67,3	80,1
Total région	91,9	72,3	82,7

Source : RGPH 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2003-2004, s'est établi à 82,7% au niveau régional contre 80% au niveau national.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural régional (72,3%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (91,9%).

Par sexe, l'écart entre les taux de scolarisation enregistrés est très accentué en milieu rural (77,1 pour les hommes contre 67,3 pour les femmes).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustré dans le tableau ci-après.



Tab 23 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (2004)

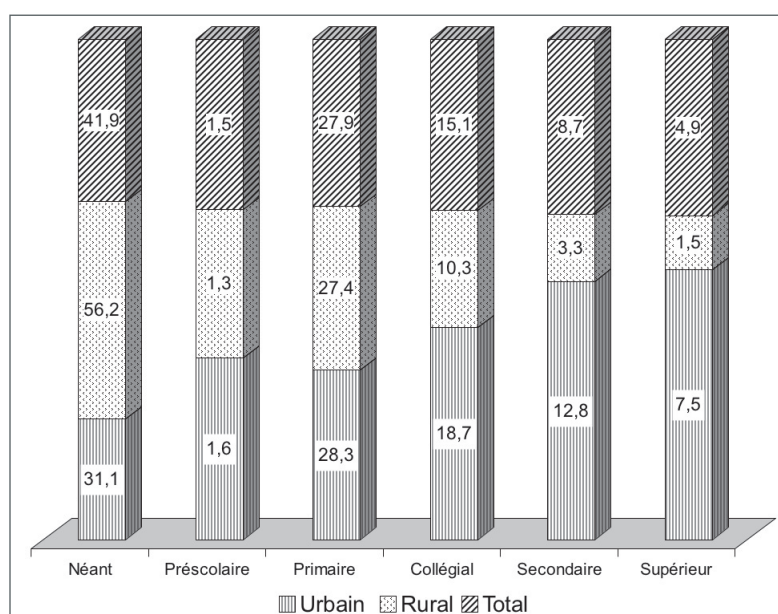
Niveau d'étude	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	31,1	56,2	41,9	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	1,6	1,3	1,5	2,3	3,3	2,7
Primaire	28,3	27,4	27,9	28,0	25,3	26,8
Collégial	18,7	10,3	15,1	18,8	7,9	14,0
Secondaire	12,8	3,3	8,7	13,4	2,6	8,7
Supérieur	7,5	1,5	4,9	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus montre que 41,9% de la population régionale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (31,1% en milieu urbain et 56,2% en milieu rural). Au niveau national, ces valeurs sont respectivement de 42,7%, 29,5% et 59,8%.

Il est à signaler qu'au niveau régional, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 27,9% de la population concernée suivi par le collégial avec 15,1% et le secondaire avec 8,7%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,5% et celle du supérieur est de 4,9%.

Figure 7: Répartition (en %) de la population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2004



Tab 24 : Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le sexe (2004)

Niveau d'étude	Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Précolaire	2,6	0,4	1,5	5,1	0,5	2,7
Primaire, collégial et secondaire	61,4	42,4	51,7	58,6	40,9	49,5
Supérieur	6,3	3,6	4,9	6,0	4,0	5,0

Source : RGPH 1994 et 2004

La répartition en pourcentage de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude fait apparaître une prédominance du sexe masculin à tous les niveaux d'étude, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national.

CHAPITRE III

L'ACTIVITE ECONOMIQUE



III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique et sa situation dans la profession.

III.1. Participation à l'activité économique

Deux niveaux d'analyse sont retenus à savoir, la répartition de la population selon le type d'activité et le taux d'activité atteint.

III.1.1. Population selon le type d'activité

La répartition par sexe de la population totale en population active et population inactive est donnée par le tableau suivant.

Tab 25 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe (1994-2004)

	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ⁶ (2004)
		1994	2004	1994	2004	
Région	M	472 600	557 950	461 490	485 809	1 043 759
	F	99 623	166 704	851 110	915 145	1 081 849
	T	572 223	724 654	1 312 600	1 400 954	2 125 608
Nation	M	6 579 746	8 011 171	6 201 400	6 629 491	14 640 662
	F	1 752 653	2 651 732	11 314 525	12 387 675	15 039 407
	T	8 332 399	10 662 903	17 515 925	19 017 166	29 680 069
Région/ Nation (%)		6,9	6,8	7,5	7,4	7,2

Source : RGPH 1994 et 2004

En 2004 la population régionale se compose de 724.654 personnes actives (6,8% de la population active nationale) et de 1.400.954 personnes inactives (7,4% de la population inactive nationale).

Par sexe la population active régionale en 2004 est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne comptait que trois du sexe féminin.

Quant à elle, la population inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 femmes.

⁶ Il s'agit de la population municipale.

Tab 26 : Taux d'accroissement (en %) de la population active et inactive entre 1994 et 2004

	Sexe	Taux d'accroissement 1994-2004		
		Population active	Population inactive	Population totale
Région	Masculin	1,7	0,5	1,0
	Féminin	5,3	0,7	1,3
	Total	2,4	0,7	1,2
Nation	Masculin	2,0	0,7	1,2
	Féminin	4,2	0,9	1,4
	Total	2,5	0,8	1,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire 1994-2004, le taux d'accroissement de la population active au niveau régional s'est établi à 2,4%, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population dans son ensemble (1,2%).

III.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'activité⁷ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (régional et national) et pour les deux recensements est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 27 : Taux d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004)

	Sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Région	Masculin	49,1	52,0	50,6	51,7	55,6	53,5
	Féminin	13,5	7,3	10,5	16,6	13,8	15,4
	Total	30,9	29,8	30,3	33,6	34,7	34,1
Nation	Masculin	51,7	51,2	51,5	54,4	55,1	54,7
	Féminin	17,3	9,3	13,4	19,8	14,9	17,6
	Total	34,2	30,1	32,2	36,8	34,9	35,9

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux d'activité de la population régionale, a vu son niveau s'élever de 30,3% en 1994 à 34,1% en 2004, soit un taux inférieur à celui enregistré au niveau national (35,9%).

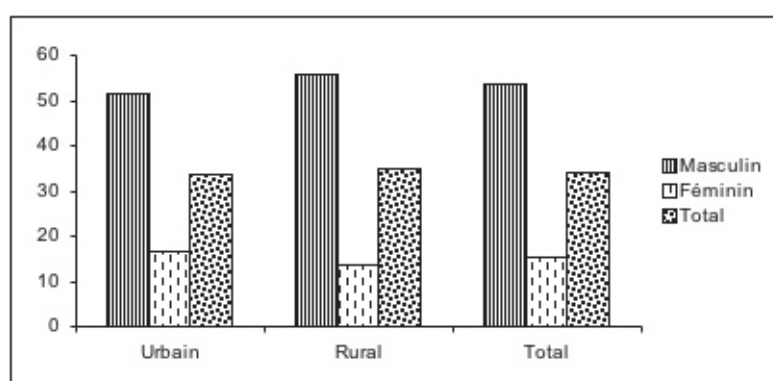
Par milieu de résidence, les taux d'activité enregistrés au niveau régional sont de 33,6% en milieu urbain et 34,7% en milieu rural, contre respectivement 36,8% et 34,9% au niveau national.

⁷ Le taux d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés + chômeurs) à la population totale

Par sexe, en 2004, 53,5% de la population active sont de sexe masculin (50,6 % en 1994) et 15,4% sont de sexe féminin (10,5% en 1994).

Il est à noter que le rythme de croissance du taux d'activité de la population féminine est supérieur à celui relevé chez le sexe masculin.

Figure 8: Taux d'activité de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004



III.2. Population active occupée selon la situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession par milieu de résidence et pour les deux recensements sont résumées par le tableau suivant.

Tab28: Répartition de la population active (en%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (1994-2004)

	Milieu	Employeur		Indépendant		Salarié		Aide familial		Apprenti	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Région	Urbain	2,8	2,0	25,1	30,5	67,3	63,5	2,3	2,4	2,4	1,5
	Rural	1,8	0,8	31,0	32,8	35,4	35,8	31,1	30,0	0,6	0,7
	Total	2,3	1,4	28,1	31,6	51,1	50,1	17,0	15,7	1,5	1,1
Nation	Urbain	3,1	2,5	22,0	25,2	70,0	68,8	2,3	2,0	2,5	1,5
	Rural	1,3	1,1	33,7	35,8	28,0	31,3	36,3	31,0	0,6	0,9
	Total	2,3	1,8	27,5	30,1	50,1	51,4	18,4	15,4	1,6	1,2

Source : RGPH 1994 et 2004

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance du salariat aussi bien au niveau régional (50,1%) qu'au niveau national (51,4%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain où plus de six actifs sur dix sont des salariés

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 31,6% de la population active (30,1% au niveau national). Ce statut représente 32,8% d'actifs en milieu rural (35,8% au niveau rural national) contre 30,5% en milieu urbain (25,2% au niveau urbain national).

Le statut des aides familiaux se place en troisième position avec une part de 15,7% d'actifs au niveau régional (15,4% au niveau national). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu rural avec 30% d'actifs au niveau régional et 31% au niveau national contre respectivement 2,4% et 2% seulement en milieu urbain national.

Les employeurs et les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit respectivement 1,4% et 1,1% de la population active au niveau régional contre 1,8% et 1,2% au niveau national.

Entre 1994 et 2004, et à l'exception des indépendants qui ont connu une augmentation de 3,5 points, les autres statuts ont enregistré une légère baisse se situant entre 0,4 point pour les apprentis et 1,3 points pour les aides familiaux.

CHAPITRE VI

LES MÉNAGES & CONDITIONS D'HABITATION



IV.1. MÉNAGES ET CHEFS DE MÉNAGE

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs de ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménages et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé et ses éléments de confort.

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la région Meknès-Tafilalet, par milieu de résidence, entre les deux recensements 1994 et 2004, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 29 : Nombre de ménages selon le milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Région	187 157	142 134	329 291	254 963	156 485	411 448
Nation	2 519 685	1 924 586	4 444 271	3 439 809	2 225 455	5 665 264
Région Nation (%)	7,43	7,39	7,41	7,41	7,03	7,26

Source : RGPH 1994 et 2004

En 2004, les ménages de la région représentent 7,3% de l'ensemble des ménages de la nation contre 7,4% en 1994.

Par milieu de résidence, la proportion de ménages urbains est restée constante contre une légère baisse en milieu rural (de 7,4 en 1994 à 7 en 2004).

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la région est passé de 329.291 à 411.448, ce qui correspond à un effectif additionnel de 82.157 dont se trouvent 83% en milieu urbain contre 17% en milieu rural.

Tab 30: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence (1994-2004)

	1994			2004		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Région	5,2	6,6	5,8	4,7	6,0	5,2
Nation	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire (1994-2004), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une légère diminution au niveau régional, en passant de 5,8 personnes en 1994 à 5,2 en 2004. Cette taille reste similaire à celle enregistrée au niveau national.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 6 et 4,7 personnes.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 31: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

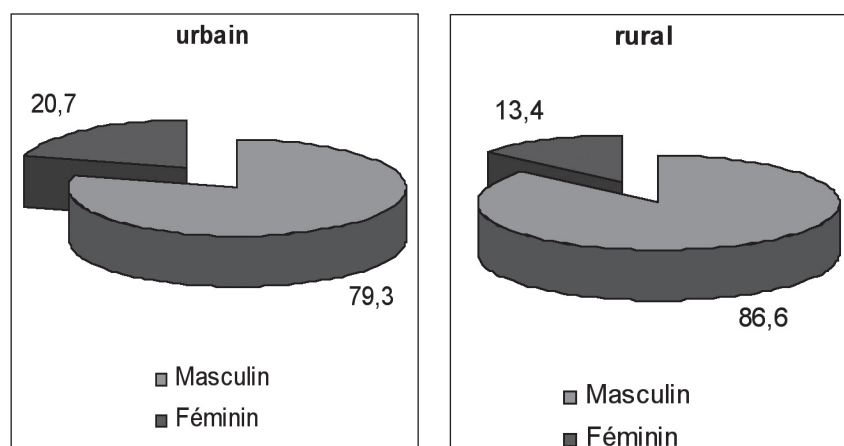
Sexe	urbain	rural	Total
Masculin	79,3	86,6	82,1
Féminin	20,7	13,4	17,9
Total région	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau régional, 82,1% des chefs de ménages sont de sexe masculin contre 18% du sexe féminin.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (13,4% contre 86,6% pour les hommes).

Figure 9: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004





IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âges se présente comme suit :

Tab 32: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence (2004)

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15-19	66,4	33,6	90,6	9,4	76,2	23,8
20-24	71,1	28,9	89,9	10,1	79,1	20,9
25-29	79,2	20,8	93,0	7,0	84,9	15,1
30-34	83,2	16,8	92,5	7,5	86,8	13,2
35-39	84,7	15,3	91,3	8,7	87,0	13,0
40-44	84,0	16,0	88,6	11,4	85,6	14,4
45-49	83,7	16,3	86,9	13,1	84,8	15,2
50-54	80,1	19,9	84,7	15,3	81,8	18,3
55-59	76,4	23,6	83,2	16,8	79,1	20,9
60-64	69,7	30,3	82,3	17,7	75,1	24,9
65-69	71,9	28,1	84,0	16,0	77,2	22,8
70-74	68,5	31,5	81,7	18,3	74,3	25,7
75 et +	71,1	28,9	82,9	17,1	76,6	23,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âges montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges.

Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence. Cependant, la comparaison entre les deux milieux montre toutefois, qu'à tous les âges, les femmes chefs de ménage sont relativement mieux représentées en milieu urbain, qu'en milieu rural.

A noter que les proportions des femmes chefs de ménage connaissent en général des tendances à la hausse à partir de 50 ans, à l'inverse des hommes chefs de ménage.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la région sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 33 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

Milieu	Sexe	Taux d'analphabétisme
Urbain	Masculin	33,7
	Féminin	76,3
	Total	42,5
Rural	Masculin	68,8
	Féminin	94,3
	Total	72,2
Total	Masculin	47,8
	Féminin	81,4
	Total	53,8

Source : RGPH 2004

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 53,8%, soit un niveau supérieur à celui relatif à la population âgée de 10 ans et plus (42%).

Par milieu, on compte 72,2% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 42,5% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 33,7% contre 76,3% pour les femmes chefs de ménages. Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu, en effet, les taux sont assez élevés atteignant 68,8% pour les hommes chefs de ménage et 94,3 % pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, collégial, secondaire et supérieur.

Tab 34 : Répartition (%) des Chefs de ménage selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence (2004)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	34,6	76,2	43,2	69,0	94,1	72,3	48,4	81,3	54,3
Préscolaire	5,6	0,9	4,6	5,0	0,2	4,4	5,4	0,7	4,5
Primaire	25,7	12,2	22,9	18,4	4,0	16,4	22,7	9,8	20,4
Collégial	11,6	4,6	10,1	4,2	0,7	3,7	8,6	3,5	7,7
Secondaire	12,9	3,8	11,0	2,3	0,7	2,1	8,6	2,9	7,6
Supérieur	9,7	2,4	8,2	1,1	0,3	1,0	6,3	1,8	5,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

Au niveau régional, 54,30% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (43,20% en milieu urbain et 72,30% en milieu rural).



Pour ce qui est des niveaux d'étude atteints, il est à signaler que 20,8% des chefs de ménage ont au moins un niveau de formation collégial. Ce pourcentage s'il s'élève à 29,3% en milieu urbain, il n'est que de 6,8% en milieu rural.

Le niveau primaire vient en troisième rang avec 20,4%, soit 22,9% en milieu urbain et 16,4% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin n'ayant reçu aucune instruction reste le plus élevé (94,10%).

IV.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MÉNAGES

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les éléments de confort dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 35 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004)

Type de logement	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
Villa	2,8	2,4	0,3	0,4	1,7	1,7	3,3	0,3	2,2
Appartement	6,0	6,1	0,2	0,0	3,5	3,8	12,4	0,1	7,6
Maison marocaine traditionnelle	16,4	9,4	3,2	7,1	10,8	8,5	8,1	4,8	6,8
Maison marocaine moderne	59,6	71,2	10,4	13,4	38,7	49,2	62,5	13,6	43,3
Habitat Sommaire ou bidonville	8,2	5,7	8,0	7,7	8,1	6,5	8,2	5,6	7,2
Logement type rural	5,0	1,6	75,5	67,4	35,0	26,7	1,1	72,2	29,0
Autres	2,0	3,5	2,4	2,8	2,2	3,3	4,3	2,8	3,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 1994 et 2004

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 49,2% des ménages en 2004 (38,7% en 1994), ce qui est également le cas au niveau national où cette part s'est établie à 43,3%.

Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 26,7% des ménages (35% en 1994) contre 29,0% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 8,5% des ménages (10,8% en 1994) contre 6,8% au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville est encore le fait de 6,5% des ménages en 2004 (8,1% en 1994) contre 7,2% au niveau national.

L'appartement est occupé par seulement 3,8% des ménages en 2004 (3,5% en 1994) contre 7,6% au niveau national.

L'examen des données du milieu urbain en 2004, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 71,2% des ménages (59,6% en 1994), contre 62,5% seulement au niveau national.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 9,4% seulement des ménages urbains (16,4% en 1994), contre 8,1% au niveau urbain national.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 6,1% des ménages urbains (6% en 1994), contre 12,4% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 5,7% des ménages urbains, (8,2% en 1994) contre 8,2% au niveau urbain national.

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 67,4% des ménages (75,5% en 1994) suivi par la maison marocaine moderne qui concerne 13,4% des ménages (10,4% en 1994). Les logements sommaires ou bidonville regroupent 7,7% des ménages (8,0% en 1994). Ces pourcentages sont respectivement de 72,2%, 13,6% et 5,6% au niveau national.

IV.2.2. Ancienneté des logements

L'ancienneté des logements a été saisie pour la première fois par le recensement 2004. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.



Tab 36 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (2004)

	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Région	Urbain	23,3	30,7	33,2	12,9
	Rural	18,4	21,8	39,8	20,1
	Total	21,4	27,3	35,7	15,6
Nation	Urbain	22,5	27,6	36,7	13,2
	Rural	18,6	19,7	33,5	28,2
	Total	21,0	24,5	35,4	19,1

Source : RGPH 2004

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté vient en premier lieu avec 33,2% des ménages, contre 36,7% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 30,7% contre 27,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 23,3% contre 22,5% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 12,9% contre 13,2% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit.

Tab 37: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (1994-2004)

Statut d'occupation	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
Propriétaire ou copropriétaire	48,9	52,3	76,9	77,6	60,8	61,9	52,1	85,2	65,1
Accédant à la propriété	2,6	3,5	1,0	0,6	1,9	2,4	4,7	0,6	3,1
Locataire	31,6	27,8	1,6	1,6	18,9	17,8	29,2	1,6	18,3
Logé gratuitement	10,2	10,2	15,4	15,3	12,4	12,1	8,7	8,5	8,6
Logement de fonction	3,3	2,5	1,8	1,4	2,6	2,1	2,2	1,1	1,8
Autres	3,4	3,7	3,3	3,5	3,3	3,7	3,1	3,0	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain 52,3% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 3,5% accédant à la propriété, contre respectivement 52,1% et 4,7% au niveau national.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 27,8%, contre 29,2% au niveau national.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 1994 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau régional, a augmenté en passant de 48,9% en 1994 à 52,3% en 2004.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a sensiblement baissé puisqu'elle est passée de 31,6% en 1994 à 27,8% en 2004.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion n'a pas changé puisqu'elle s'est établie à 10,2% en 1994 et en 2004.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

C'est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

**Tab 38: Répartition des ménages (en%)
selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence (2004)**

Nombre de pièces	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	12,4	12,9	12,6	13,8	10,8	12,6
2 pièces	26,9	24,8	26,1	26,8	24,7	26,0
3 pièces	30,7	24,1	28,2	30,1	26,2	28,6
4 pièces	15,3	17,7	16,2	13,6	18,7	15,6
5 pièces	5,1	8,2	6,3	5,2	8,4	6,5
6 pièces	4,2	5,2	4,6	4,4	4,9	4,6
7 pièces	1,5	1,9	1,6	1,7	1,8	1,7
8 pièces	2,3	2,9	2,5	2,5	2,9	2,7
Non déclaré	1,6	1,1	1,4	1,9	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

En 2004 presque 38,7% des ménages de la région occupent un logement d'au plus deux pièces (d'une ou deux pièces). Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (39,3%) qu'en milieu rural (37,7%).

Les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 41,8% contre 46% en milieu urbain.



Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 15,0% (18,2% en milieu rural et 13,1% en milieu urbain).

Tab 39: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence (1994-2004)

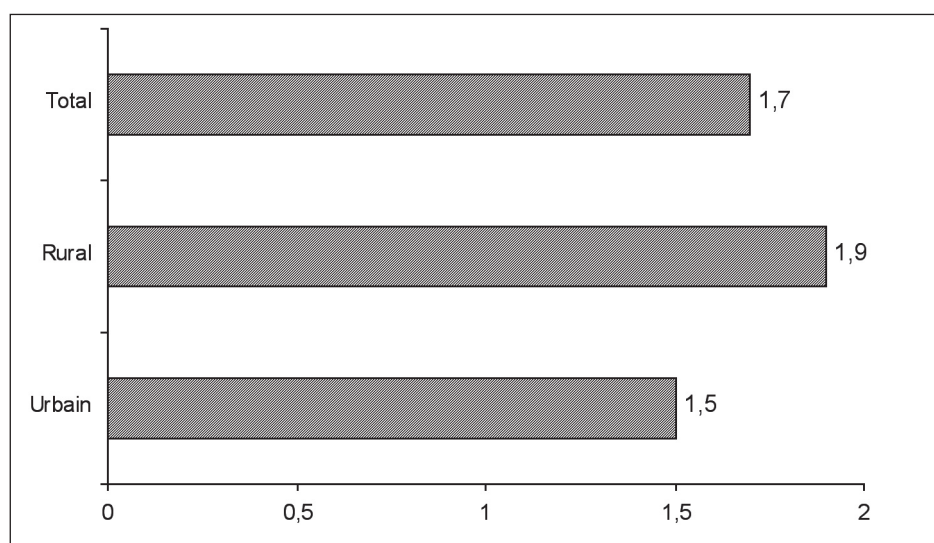
Milieu de résidence	Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004
Urbain	1,8	1,5	1,8	1,6
Rural	2,2	1,9	2,2	1,8
Total	2,0	1,7	2,0	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que la même concentration est enregistrée au niveau régional et national, et ce en 2004 et en 1994, soit respectivement 17 et 20 personnes pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne 15 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain, et 19 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (6,0 en milieu rural et 4,7 en milieu urbain).

Figure 10: Taux d'occupation des logements au niveau de la région selon le milieu de résidence au RGPH 2004



IV.2.5. Equipements des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a pris en considération certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.).

**Tab 40: Répartition des ménages (en%)
selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence
(1994-2004)**

Elément de confort dans le logement	Région						Nation		
	Urbain		Rural		Total		Urbain	Rural	Total
	1994	2004	1994	2004	1994	2004	2004	2004	2004
Cuisine	76,6	86,6	61,5	69,5	70,1	80,1	87,2	79,9	84,3
W.C	87,7	94,6	27,6	45,1	62,1	75,8	96,0	59,0	81,5
Bain moderne ou douche	23,7	34,9	2,0	3,7	14,4	23,0	40,9	4,8	26,7
Bain local	2,4	4,7	6,0	16,5	4,0	9,2	4,7	28,2	13,9
Eau Potable	73,4	87,6	9,5	20,9	46,2	62,2	83	18,1	57,7
Electricité	80,6	90,8	21,4	48,1	55,4	74,6	89,9	43,2	71,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la région, disposant des équipements de base durant la période étudiée (1994-2004), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 9,5% en 1994 à 20,9% en 2004, ce taux est relativement supérieur à celui constaté au niveau national (18,1%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une amélioration aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 26,7 points (de 21,4% en 1994 à 48,1% en 2004) contre 33,5 points (de 9,7% à 43,2%) au niveau national.

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2004, seuls 45,1% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 27,6% en 1994), 16,5% disposent d'un bain local (contre 6% en 1994) et 69,5 ont un local aménagé pour la cuisson (contre 61,5% en 1994).

En milieu urbain régional, le recensement de 2004 révèle que 90,8% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (80,6% en 1994) et 87,6% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (73,4% en 1994).

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 86,6% des ménages urbains de la région possèdent une cuisine (76,6% en 1994), 94,6% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (87,7% en 1994), et 34,9% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (23,7% en 1994).



IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, source, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 41: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence (2004)

Approvisionnement en eau potable	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Puits	33,9	49,7	46,5	18,7	51,4	43,5
Source	3,8	22,8	18,9	2,8	23,1	18,1
Fontaines publiques	36,2	23,6	26,2	51,0	14,3	23,2
Autres	16,5	5,6	7,8	17,4	13,0	14,1

Source : RGPH 2004

Si près de 88% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 20,9% en milieu rural où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 49,7% utilisent des puits (contre 33,9% en milieu urbain), 23,6% sont raccordés par le biais des fontaines publiques (contre 36,2% en milieu urbain) et 22,8% utilisent des sources (contre 3,8% seulement en milieu urbain).

Au niveau national ces taux sont respectivement de 51,4%, 14,3% et 23,1% en milieu rural contre 18,7%, 51% et 2,8% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 42: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence (2004)

Mode d'éclairage	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Pétrole	1,0	6,6	5,4	0,8	7,1	5,8
Gaz	42,2	69,2	63,1	34,3	47,2	44,4
Kandil, Bougie	24,7	30,6	29,2	30,9	49,9	45,8
Energie solaire	0,5	8,5	6,7	1,2	7,7	6,3
Groupe électrogène	0,8	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1
Autres	17,3	1,8	5,3	18,1	2,1	5,6

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les cinq modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, puisqu'il concerne respectivement 42,2% et 34,3% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 24,7% des ménages utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 30,9% au niveau national), et 1,3% utilisent l'énergie solaire ou le groupe électrogène (contre 2,4% au niveau national).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le Gaz ou le Kandil, soit respectivement 69,2% et 30,6% des ménages au niveau régional, contre respectivement 47,2% et 49,9% au niveau national.

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2004 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et puits perdu.

**Tab 43: Répartition des ménages
selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004)**

Mode d'évacuation	Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	84,1	5,1	54,1	79,0	1,7	48,6
Fosse sceptique	6,0	22,8	12,4	11,0	36,4	21,0
Puits perdu	3,7	13,3	7,3	3,1	18,8	9,3
Autres mode d'évacuation	6,2	57,6	25,8	6,9	42,7	21,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau régional 54,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 12,4% utilisent des fosses sceptiques, 7,3% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 25,8% les jettent dans la nature, ces taux sont respectivement de 48,6%, 21%, 9,3% et 21% au niveau national.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 84,1% (79,0% au niveau national), 6,0% utilisent des fosses septiques (11,0 au niveau national) et 3,7% utilisent des puits perdus (3,1% au niveau national).

En milieu rural, à peine 5,1% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,7% au niveau national), 22,8% utilisent les fausses sceptiques (36,4% au niveau national), 13,3% utilisent des puits perdus (18,8% au niveau national) et 57,6% utilisent d'autres moyens (42,7% au niveau national).

TABLEAUX ANNEXES

Répartition de la population selon l'âge et le sexe
Région de Meknès-Tafilalet

Groupes d'âges	Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
00-04	101 183	98 178	199 391	1 488 631	1 435 833	2 924 464
05-09	107 542	103 682	211 224	1 552 440	1 502 718	3 055 158
10-12	70 873	68 078	138 950	992 015	959 678	1 951 694
13	23 624	22 693	46 317	330 672	319 893	650 565
14	24 982	24 356	49 338	343 945	334 797	678 742
15	22 272	21 698	43 970	311 552	306 891	618 443
16	23 727	23 494	47 221	322 556	325 417	647 973
17	22 460	21 772	44 232	313 164	312 504	625 668
18-19	44 830	45 866	90 696	617 628	638 878	1 256 506
20-24	101 457	110251	211708	1426174	1521526	2947700
25-29	84898	94 488	179 386	1 190 111	1 292 162	2 482 273
30-34	75 378	83 690	159 068	1 054 069	1 149 302	2 203 371
35-39	64 556	73 109	137 665	897 812	993 739	1 891 551
40-44	63 665	70 740	134 405	892 083	968 391	1 860 474
45-49	52 707	52 311	105 018	758 044	731 635	1 489 679
50-54	43 881	45 138	89 019	627 433	599 755	1 227 188
55-59	26 545	29 027	55 572	370 969	388 594	759 563
60-64	26 937	31 726	58 663	340 722	400 169	740 891
65-69	20 499	19 985	40 484	261 046	274 018	535 064
70-74	19 125	19 987	39 112	236 107	267 260	503 367
75 & plus	21 994	20 868	42 862	294 664	301 637	596 301
ND	624	713	1 337	18 825	14 610	33 435
Total	1 043 759	1 081 849	2 125 608	14 640 662	15 039 407	29 680 069

Source : RGPH 2004

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques
de la population selon le sexe -Région de Meknès -Tafilalet**

Sexe		Région			Nation		
		Masculin	Masculin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		1043759	1081849	2125608	14640662	15039407	29680069
Répartition (%) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6	11.6	10.9	11.3	12.2	11.4	11.8
	De 6 à 14	19.8	18.4	19.1	20.0	18.9	19.4
	De 15 à 59	60.0	62.1	61.1	60.0	61.4	60.7
	60 et plus	8.5	8,6	8.6	7.9	8.4	8.1
Statut matrimonial %	Célibataire	44.3	31.1	37.5	45.7	34.0	39.7
	Marié	53.8	53.7	53.7	52.7	52.8	52.7
	Autre	2.0	15.2	8.8	1.6	13.2	7.5
Age moyen au 1er mariage		30.8	25.6	28.1	31.2	26.3	28.7
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		4.6			4.7	
	ISF		2.3			2.5	
Taux d'analphabétisme (%)		29.8	53.6	42.0	30.8	54.7	43.0
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	18.1	12.6	15.3	22.2	12.6	17.3
	Arabe et français	39.7	26.2	32.8	35.9	24.9	30.3
	Autre	12.3	7.6	9.9	11.1	7.9	9.4
Population de 10 ans et + selon le niveau d'étude(%)	Précolaire	2,6	0.4	1.5	5.1	0.5	2.7
	Primaire, collégial et secondaire	61.4	42.4	51.7	58.6	40.9	49.5
	Supérieur	6.3	3.6	4.9	6.0	4.0	5.0
Population selon l'activité	Population Active	557950	166704	724654	8011171	2651732	10662903
	Population Inactive	485809	915145	1400954	6629491	12387675	19017166
	Taux d'activité (%)	53.5	15.4	34.1	54.7	17.6	35.9
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1.6	0.7	1.4	2.1	0.8	1.8
	Indépendant avec local	24.8	10.9	22.2	24.5	7.0	20.6
	Indépendant à domicile	0.6	12.0	2.8	0.7	6.8	2.1
	Indépendant ambulant	7.5	2.9	6.6	8.7	2.6	7.4
	Salarié secteur public	13.1	15.3	13.5	10.6	13.0	11.1
	Salarié secteur privé	38.2	29.7	36.5	40.4	40.1	40.3
	Aide familial	12.9	27.5	15.7	11.6	28.7	15.4
Apprenti	1.2	1.0	1.1	1.3	0.8	1.2	

Source : RGPH 2004

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population
-selon le sexe -Milieu urbain**

		Région			Nation		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		576746	613437	1190183	8022273	8317288	16339561
Répartition selon les grands groupes d'âges (%)	Moins de 6	11.0	10.0	10.5	11.0	10.3	10.7
	De 6 à 14	18.8	17.2	18.0	18.1	17.1	17.6
	De 15 à 59	62.2	64.3	63.3	63.5	64.5	64.0
	60 et plus	8.0	8.6	8.3	7.3	8.1	7.7
Statut matrimonial (%)	Célibataire	45.2	32.8	38.7	47.1	35.4	41.1
	Marié	52.9	51.2	52.0	51.3	50.6	50.9
	Autre	1.9	15.9	9.3	1.6	14.0	8.0
Age moyen au 1er mariage		32.0	26.4	29.1	32.2	27.1	29.5
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		3.9			3.9	
	Indice synthétique de fécondité		2.0			2.1	
Taux d'analphabétisme (%)		19.2	41.7	30.9	18.8	39.5	29.4
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	17.2	12.8	14.9	20.3	13.7	16.9
	Arabe et français	46.1	33.5	39.6	44.1	34.0	38.9
	Autre	17.4	11.9	14.6	16.8	12.9	14.8
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Précolaire	2.8	0.6	1.6	4.1	0.6	2.3
	Primaire, collégial et secondaire	68.7	51.7	59.8	67.8	52.9	60.1
	Supérieur	9.2	5.8	7.5	9.3	6.7	8.0
Population selon l'activité	Population Active	298299	101943	400242	4363203	1649230	6012433
	Population Inactive	278 447	511 494	789 941	3 659 070	6 668 058	10 327 128
	Taux d'activité	51.7	16.6	33.6	54.4	19.8	36.8
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	2.3	1.0	2.0	2.9	1.1	2.5
	Indépendant avec local	19.0	8.7	16.9	15.8	4.8	13.2
	Indépendant à domicile	0.7	12.5	3.1	0.6	6.7	2.1
	Indépendant ambulant	12.0	4.8	10.5	11.8	3.9	9.9
	Salarié secteur public	22.2	26.5	23.1	17.6	21.1	18.4
	Salarié secteur privé	39.8	43.0	40.4	47.6	59.2	50.4
	Aide familial	2.4	2.3	2.4	2.0	2.1	2.0
Apprenti	1.6	1.3	1.5	1.6	1.1	1.5	

Source : RGPH 2004

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population
selon le sexe -Milieu rural-**

		Région			Nation		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		467013	468412	935425	6618389	6722119	1340 508
Répartition (en %) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6	12.4	12.0	12.2	13.5	12.8	13.1
	De 6 à 14	21.0	20.1	20.6	22.3	21.0	21.7
	De 15 à 59	57.3	59.2	58.2	55.7	57.5	56.6
	60 et +	9.2	8.7	9.0	8.5	8.7	8.6
Statut matrimonial (%)	Célibataire	43.0	28.8	35.8	43.9	32.2	37.9
	Marié	55.0	57.2	56.1	54.6	55.8	55.2
	Autre	2.1	14.1	8.1	1.5	12.1	6.9
Age moyen au premier mariage		29.1	24.3	26.8	29.5	25.5	27.5
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		5.7			6.0	
	Indice synthétique de fécondité		2.9			3.1	
Taux d'analphabétisme (%)		43.4	69.9	56.7	46.0	74.5	60.5
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	19.3	12.2	15.7	24.7	11.3	17.9
	Arabe et français	31.6	16.3	23.9	25.5	12.9	19.1
	Autre	5.8	1.6	3.7	3.8	1.3	2.5
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Préscolaire	2.3	0.3	1.3	6.3	0.3	3.3
	Primaire, collégial et secondaire	52.2	29.8	40.9	46.8	25.2	35.9
	Supérieur	2.5	0.5	1.5	1.8	0.4	1.1
Population selon l'activité	Population Active	259651	64761	324412	3647968	1002502	4650470
	Population Inactive	207362	403651	611013	2970421	5719617	8690038
	Taux d'activité	55.6	13.8	34.7	55.1	14.9	34.9
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	0.9	0.3	0.8	1.2	0.4	1.1
	Indépendant avec local	30.9	13.5	27.7	34.1	10.1	29,3
	Indépendant à domicile	0.6	11.4	2.6	0.8	7.1	2.1
	Indépendant ambulancier	2.9	0.6	2.5	5.3	0.9	4.4
	Salarié secteur public	3.7	2.0	3.4	2.9	1.8	2.7
	Salarié secteur privé	36.5	13.8	32.4	32.4	13.5	28.6
	Aide familial	23.8	57.8	30.0	22.3	65.7	31.0
Apprenti	0.7	0.6	0.7	0.9	0.5	0.9	

Source : RGPH 2004

**Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence
Région de Meknès-Tafilalet**

Milieu de résidence		Région			Nation		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population	1190183	935425	2125608	16339561	13340508	29680069
	Ménages	254963	156485	411448	3439809	2225455	5665264
	Taille Moyenne	4.7	6.0	5.2	4.8	6.0	5.2
Type d'habitat (en %)	Villa	2.4	0.4	1.7	3.3	0.3	2.2
	Appartement	6.1	0.0	3.8	12.4	0.1	7.6
	Maison Marocaine	80.6	20.4	57.7	70.6	18.4	50.1
	Habitat Sommaire	5.7	7.7	6.5	8.2	5.6	7.2
	Logement type rural	1.6	67.4	26.7	1.1	72.2	29.0
	Autres	3.5	2.8	3.3	4.3	2.8	3.7
Statut d'occupation (en %)	Propriétaire	55.8	78.2	64.3	56.8	85.8	68.2
	Locataire	27.8	1.6	17.8	29.2	1.6	18.3
	Autres	16.4	19.1	17.4	14.1	12.1	13.3
Ancienneté du logement (en %)	Moins de 10 ans	23.3	18.4	21.4	22.5	18.6	21.0
	Entre 10 et 19 ans	30.7	21.8	27.3	27.6	19.7	24.5
	Entre 20 et 49 ans	33.2	39.8	35.7	36.7	33.5	35.4
	50 ans et plus	12.9	20.1	15.6	13.2	28.2	19.1
Taux d'occupation		1.5	1.9	1.7	1.6	1.8	1.7
Equipements de base du logement (en %)	Cuisine	86.6	69.5	80.1	87.2	79.9	84.3
	W.C	94.6	45.1	75.8	96.0	59.0	81.5
	Bain	38.2	19.6	31.1	44.2	32.1	39.4
	Eau Potable	87.6	20.9	62.2	83.0	18.1	57.5
	Electricité	90.8	48.1	74.6	89.9	43.2	71.6
Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	Réseau Public	84.1	5.1	54.1	79.0	1.7	48.6
	Fosse Sceptique	6.0	22.8	12.4	11.0	36.4	21.0
	Autres	8.1	68.1	30.9	7.6	57.9	27.4
Autres équipements (en %)	Télévision	87.8	57.2	76.1	88.5	56.6	76.4
	Parabole	46.8	17.9	35.8	46.6	14.0	33.8
	Téléphone Fixe	18.9	2.9	12.8	22.3	2.1	14.4
	Téléphone Mobile	70.2	42.6	59.7	72.4	42.3	60.6
Distance /Route Goudronnée		4.3			4.3		

Source : RGPH 2004